

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 20 mai 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier

Présents par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. BERGER Laurent donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Thiebaut HIRTZ

5 – Préavis départ appartement 32 A Route de Bouzonville à Haute-Sierck

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de M. et Mme SINDT Bruno et Valentine faisant part de leur intention de résilier leur contrat de location pour l'appartement F 3 situé 32 A route de Bouzonville à Haute-Sierck 57480 Kerling-Lès-Sierck.

Monsieur le Maire informe le conseil que l'état des lieux de sortie n'ayant pas encore été effectué la caution d'un montant de 500,00 € payée par titre N°33/B33/2018 sera restituée sous réserve de dégradations constatées à la sortie effective de l'appartement.

Pour la régularisation des charges, le relevé du compteur d'eau des communs sera également effectué au moment de l'état des lieux de sortie et la régularisation sera effectuée en conséquence.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le préavis et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mai 2025
Le Maire, Guy HOCHARD

